

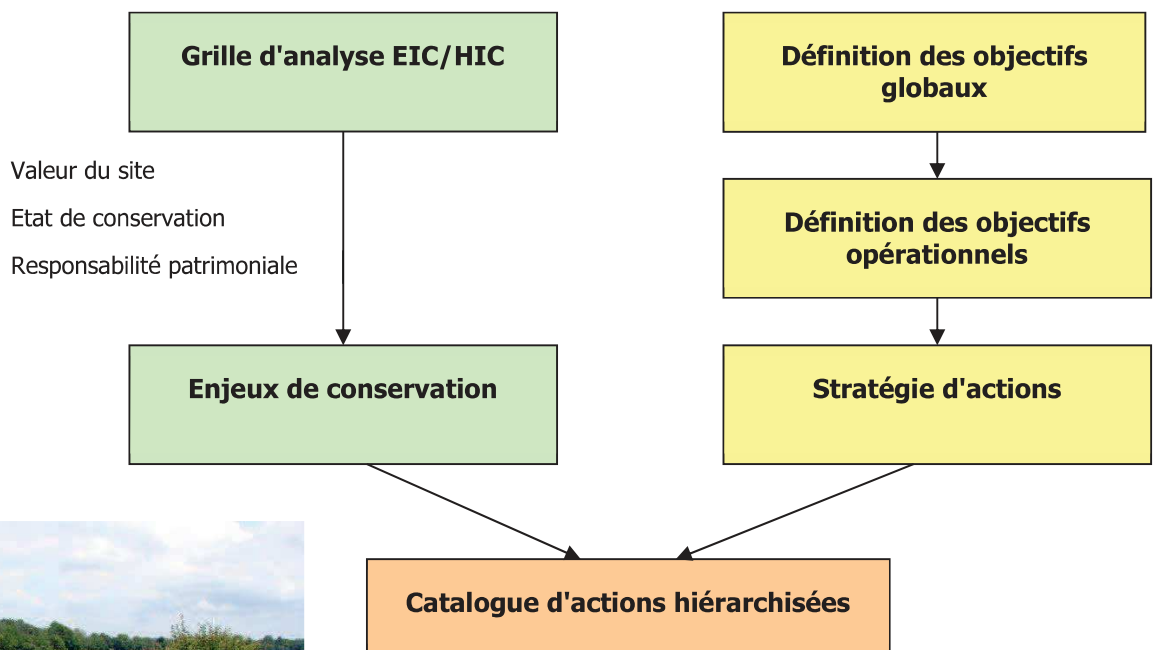
IX. Analyse écologique

I. Définition des enjeux de conservation

Pour chacun des habitats et chacune des espèces d'intérêt communautaire, un tableau synthétique reprend les différents critères d'analyse écologique, attendus de façon obligatoire pour la mise à jour des Formulaires Standards de Données (FSD). Les critères débouchent sur une cotation telle que proposée par la Commission Européenne dans les notes explicatives des FSD.

Les cotations s'effectuent à jugement d'experts à ce stade de la démarche. Elles contiennent donc une part certaine de subjectivité. Elles permettent toutefois une avancée pragmatique et méthodique dans la définition des enjeux des sites Natura 2000.

La définition des enjeux de conservation se fait exclusivement sur une entrée naturaliste.



II. Grilles d'analyse habitats et espèces

Sur ces bases, deux grilles d'analyse ont été reprises : une pour les habitats d'intérêt communautaire, une autre pour les espèces d'intérêt communautaire. Habitats et espèces se voient attribuer une classe globale d'état de conservation sur le site et de valeur du site pour la conservation.

A. Habitats

Superficie	Recouvrement de l'habitat en hectare et en % par rapport à la surface totale du site
Représentativité	Caractère plus ou moins prépondérant de l'habitat sur le site à la fois sur le plan de la qualité et de la quantité (surface couverte) Cotation : Représentativité excellente – bonne – modérée* - faible*
Typicité	Comparaison de la composition de l'habitat sur le site avec la définition dite optimale sur les plans floristique et écologique Cotation : Typicité bonne – mal connue – inadéquate - mauvaise
Dynamique	Dynamique spontanée ou liée à la gestion Cotation : Progression rapide - Progression lente - Stable - Régression lente - Régression rapide - Inconnue
Menaces principales	Liste indicative des principaux facteurs agissant sur l'état de conservation de l'habitat
Degré de conservation de la structure (S)	A partir de la typicité, de la dynamique d'évolution et d'autres indicateurs pertinents, il s'agit d'invoquer le meilleur jugement d'expert pour qualifier le degré de conservation de la structure Cotation : I : Conservation Excellente - II : Bien conservée - III : Moyenne ou partiellement dégradée
Degré de conservation des fonctions (F) ou perspectives	Les perspectives s'expriment sur jugement d'expert par la capacité et la probabilité du type d'habitat concerné de maintenir sa structure et ses fonctions à l'avenir, au vu des facteurs d'influence d'une part, et de tout effort de conservation raisonnable qui soit possible, d'autre part Cotation : I: Perspectives Excellentes - II: Bonnes - III: Moyennes ou défavorables

Possibilités de restauration (R)	<p>Il s'agit d'évaluer la difficulté de la restauration de l'habitat concerné. Interviennent : la faisabilité scientifique (sait-on quoi faire ?), la faisabilité technique (sait-on comment faire ?), le coût requis acceptable et les motivations des acteurs concernés</p> <p>Cotation : I: Restauration Facile - II: Possible - III: Difficile</p>															
Etat de conservation sur le site	<p>Reprend les trois critères précédents</p> <p>Excellent : SI ou SII + FI</p> <p>Bon : SII+FII ou SII+FIII+RI ou SII+FIII+RII ou SIII+FI+RI ou SIII+FI+RII ou SIII+FII+RI</p> <p>Moyen : Toutes les autres combinaisons indiquant une conservation moyenne ou réduite</p>															
Valeur du site pour la conservation de l'habitat	<p>Valeur globale sur la base du jugement d'expert en prenant en compte, par exemple, les critères de représentativité, de typicité et le caractère prioritaire de l'habitat</p> <p>Cotation : Valeur Excellente – Bonne - Significative – Non significative</p>															
Responsabilité patrimoniale	<p>Responsabilité du site vis à vis de la conservation de l'habitat à l'échelle nationale</p> <p>Cotation : Majeure – Forte - Modérée</p> <p>Ce critère peut venir pondérer le niveau de l'enjeu de conservation</p>															
Enjeu de conservation sur le site	<p>Détermination selon la clé dichotomique suivante</p> <table border="1" data-bbox="541 1140 1477 1429"> <thead> <tr> <th>Valeur du site \ Etat de conservation</th> <th>Excellente</th> <th>Bonne</th> <th>Significative</th> <th>Non significative</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <th>Excellent ou bon</th> <td>Fort</td> <td>Modéré</td> <td>Secondaire</td> <td>Mineur</td> </tr> <tr> <th>Défavorable</th> <td>Majeur</td> <td>Fort</td> <td>Modéré</td> <td>Secondaire</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'enjeu est pondéré par le niveau de responsabilité patrimoniale si celle-ci est : Majeure : l'enjeu est surclassé (par exemple, de Fort il passe à Majeur) Modérée : l'enjeu est déclassé (par exemple, de Secondaire il passe à Mineur)</p>	Valeur du site \ Etat de conservation	Excellente	Bonne	Significative	Non significative	Excellent ou bon	Fort	Modéré	Secondaire	Mineur	Défavorable	Majeur	Fort	Modéré	Secondaire
Valeur du site \ Etat de conservation	Excellente	Bonne	Significative	Non significative												
Excellent ou bon	Fort	Modéré	Secondaire	Mineur												
Défavorable	Majeur	Fort	Modéré	Secondaire												

* « modérée » correspond à la cotation « significative » des FSD et « faible » correspond à la cotation « non significative » des FSD

B. Espèces

Distribution sur le site	Localisation indicative et estimation des effectifs s'ils sont connus Cotation : Commune - Rare - Très rare
Population	Evaluation de la taille et/ou la densité de la population par rapport aux populations présentes sur le territoire national Cotation : Excellente = 100% > p > 15%, Bonne = 15% > p > 2%, Significative = 2% > p > 0, Non-significatif
Isolement	Evaluation de la fragilité de cette population spécifique. Plus une population est isolée, plus elle risque d'être fragile ; plus elle se trouve en marge de son aire de répartition naturelle, plus elle contribue à la biodiversité de la région Cotation : population isolée – non isolée - Inconnu
Dynamique	Evolution de la population Cotation : Progression rapide - Progression lente - Stable - Régression lente - Régression rapide
Menaces principales	Liste indicative des principaux facteurs agissant sur l'état de conservation de l'espèce et/ou de son habitat
Degré de conservation des caractéristiques des habitats d'espèce (E)	Evaluation des caractéristiques de l'habitat concernant les besoins d'une espèce donnée : les milieux propices à l'espèce sont-ils bien représentés et en bon état de conservation ? Permet d'estimer la capacité d'accueil théorique de l'espèce selon les critères de surface, de structure et de fonctionnalité des milieux favorables Cotation : I: élément en état excellent - II: élément bien conservé - III: élément en état moyen ou partiellement dégradé
Possibilités de restauration (R)	Il s'agit d'évaluer la difficulté de la restauration de l'habitat d'espèces concerné. Interviennent : la faisabilité scientifique (sait-on quoi faire ?), la faisabilité technique (sait-on comment faire ?), le coût requis acceptable et les motivations des acteurs concernés Cotation : I: restauration facile - II: restauration possible avec un effort moyen - III: restauration difficile ou impossible
Etat de conservation des habitats favorables à l'espèce	Reprend les deux critères précédents Conservation excellente : EI Conservation bonne : EII ou EIII+RI Conservation défavorable/inadéquate : Toutes les autres combinaisons indiquant une conservation moyenne ou réduite

Valeur du site pour la conservation de l'espèce	Valeur globale sur la base du jugement d'expert. Reprend le critère de représentativité, auquel sont confrontés l'état de conservation de l'habitat et les perspectives d'évolution Cotation : Valeur excellente - Valeur bonne - Valeur significative - Non-significative				
Responsabilité patrimoniale	Responsabilité du site vis à vis de la conservation de l'espèce à l'échelle nationale Cotation : Majeure – Forte – Modérée - Secondaire Ce critère peut venir pondérer le niveau de l'enjeu de conservation				
Enjeux de conservation sur le site	Détermination selon la clé dichotomique suivante				
	Valeur du Site	Excellente	Bonne	Significative	Non significative
	Etat de conservation	Excellente	Bonne	Significative	Non significative
	Excellente ou bonne	Fort	Modéré	Secondaire	Mineur
	Défavorable	Majeur	Fort	Modéré	Secondaire
	L'enjeu est pondéré par le niveau de responsabilité patrimoniale si celle-ci est : Majeure : l'enjeu est surclassé (par exemple, de Fort il passe à Majeur) Secondaire : l'enjeu est déclassé (par exemple, de Secondaire il passe à Mineur)				

Tous les critères et les cotations sont accessibles en annexe I à partir de fichiers tableur : 1 fichier Espèces, 1 fichier Habitats.

Exemple pour les Chênaies-ormaises :

Habitats d'intérêt communautaire	Superficie	Etat général de l'habitat sur le site			
		Représentativité sur le site	Typicité	Dynamique	Menaces principales
91F0 Chênaies-ormaises	2 342 ha	Excellente	Inadéquate	Stable	Défrichement Modification du fonctionnement hydro Modification des pratiques sylvicoles Concurrence avec des espèces exotiques envahissantes

Etat de conservation à l'échelle du site			Evaluation globale			Enjeu de conservation	Enjeu de conservation pondéré par la responsabilité patrimoniale
Degré de conservation de la structure	Perspectives	Possibilités de restauration	Etat de conservation sur le site	Valeur du site	Responsabilité patrimoniale		
Bien conservée	Bonnes	Possible	Moyen	Excellente	Majeure	Fort	Majeur

C. Enjeu de conservation

Après analyse de tous les critères pour chaque habitat et espèce d'intérêt communautaire, on obtient les enjeux suivants :

Espèce d'intérêt communautaire	Enjeu de conservation	Habitat d'intérêt communautaire
1428 Marsilée à quatre feuilles	Majeur	7110* Tourbières hautes actives
		91F0 Chênaies-ormaies
1060 Cuivré des marais	Fort	3150 Herbiers aquatiques des lacs, fossés et canaux
1095 Lamproie marine		
1220 Cistude d'Europe		3110 Gazons amphibies vivaces
1308 Barbastelle		
1323 Murin de Bechstein		6430 Mégaphorbiaies
1355 Loutre d'Europe		
1356 Vison d'Europe		
1831 Fluteau nageant		
1041 Cordulie à corps fin	Modéré	3130 Gazons amphibies annuels
		3260 Herbiers aquatiques des rivières
1044 Agrion de Mercure		4020* Landes humides tourbeuses à bruyères
1046 Gomphe de Graslin		6410 Prés humides et bas marais acidiphiles
1083 Lucane cerf-volant		7120 Tourbières hautes dégradées
1102 Grande Alose		7150 Végétation pionnière des tourbières
1088 Grand capricorne	Secondaire*	3270 Végétation des berges vaseuses des rivières
1103 Alose feinte		
1303 Petit Rhinolophe		
1304 Grand Rhinolophe		
1307 Petit murin		
1310 Minioptère de Schreibers		
1324 Grand murin	Mineur*	3140 Herbiers de characées
1096 Lamproie de Planer		
1099 Lamproie fluviatile		6510 Prairies de fauche atlantiques
1134 Bouvière		
1607* Angélique à fruits variables		
1614 Ache rampante		7140 Tourbières de transition et tremblantes
		7210* Cladiaies à Marisque

*Le caractère « Mineur » ou « Secondaire » correspond à l'enjeu **sur le site et uniquement sur le site**. Certains habitats ou espèces qualifiés d'enjeux mineurs ont une valeur patrimoniale élevée et présentent des enjeux importants à d'autres échelles.

X. Objectifs et stratégie d'actions

Il s'agit de définir des objectifs globaux et des objectifs opérationnels sous couvert d'un objectif de développement durable à long terme qui définit une ligne de conduite soit « Préserver ou restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en tenant compte des particularités socio-économiques et culturelles du site ».

Objectifs globaux de conservation

Sur la base des enjeux de conservation, il s'agit de définir des problématiques communes résumant les buts à atteindre sur le site Natura 2000. La définition des objectifs doit aboutir à l'identification des résultats attendus par la mise en œuvre du DOCOB.

4 objectifs globaux ont été retenus :

1 objectif global de conservation des habitats naturels et de leurs caractéristiques écologiques,
Conserver et améliorer l'état de conservation des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) et des habitats d'Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC) et la mosaïque de milieux en équilibre avec les activités socio-économiques

1 objectif global de conservation des espèces d'intérêt communautaire
Conserver ou améliorer l'état de conservation des Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC)

1 objectif sur l'évaluation de l'état de conservation des HIC et EIC
Evaluer l'état de conservation des HIC et EIC

1 objectif global général
Animer le site

Objectifs opérationnels et stratégie de gestion

Il s'agit de préciser chaque objectif global afin d'orienter et organiser le choix des actions. Les objectifs opérationnels traduisent les moyens d'atteindre les objectifs globaux en énonçant ce qu'il conviendrait de faire, en préalable à l'énoncé des préconisations techniques de gestion. La définition des objectifs opérationnels est basée sur les facteurs d'influence et les menaces principales sur le site ainsi que sur le niveau de risque.

Les stratégies de gestion font le lien entre la liste des objectifs et le catalogue d'actions proposés. Pour chaque stratégie de gestion, une ou plusieurs Fiche Actions sont proposées qui décrivent les actions de façon précises et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre (contrats, charte, amélioration des connaissances...).

Objectifs Globaux	Objectifs opérationnels	Stratégie d'actions	Fiches actions (outils, réglementation en vigueur, guide d'entretien, bonnes pratiques...)
O.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) et des habitats d'Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC) et la mosaïque de milieux en équilibre avec les activités socio-économiques	O.1.1 Préserver le contexte hydrodynamique favorable aux habitats et espèces liés à la zone humide	Maintenir les niveaux d'eau et le régime d'inondation	F1 = Restauration, entretien et gestion des ouvrages F2 = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique
	O.1.2 Conserver les boisements locaux d'IC ou abritant une EIC	Maintenir voire augmenter les surfaces en boisements d'intérêt communautaire Améliorer les pratiques sylvicoles Conserver les boisements de forte naturalité	F3 = Restauration, entretien et gestion des boisements d'IC F4 = Conservation des boisements de forte naturalité
	O.1.3. Conserver les prairies et améliorer leur qualité écologique	Maintenir voire augmenter les surfaces en prairies Améliorer la qualité écologique des prairies	F5 = Restauration, entretien et gestion des prairies à vocation agricole ou non
	O.1.4 Conserver les milieux tourbeux et améliorer leur qualité écologique	Conserver les milieux tourbeux Améliorer ou restaurer les milieux tourbeux	F6 = Mettre en place une gestion conservatoire des habitats tourbeux F7 = Restauration, entretien et gestion des milieux tourbeux
	O1.5 Conserver et gérer les milieux ouverts marécageux (marais, mégaphorbiaies, végétation de ceinture...)	Améliorer la qualité écologique des milieux ouverts marécageux	F8 = Restauration, entretien et gestion des milieux ouverts marécageux
	O.1.6 Conserver et améliorer la qualité écologique des plans d'eau	Améliorer la qualité écologique des plans d'eau	F9 = Restauration, entretien et gestion des plans d'eau
	O1.7. Conserver et améliorer la qualité écologique du réseau hydraulique (fossé, canal, cours d'eau)	Améliorer la qualité écologique des berges et de la ripisylve du réseau hydraulique Améliorer les pratiques de gestion des fossés et canaux Gérer de façon adaptée les ouvrages hydrauliques	F2 = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique F1 = Restauration, entretien et gestion des ouvrages

<p>O.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) et des habitats d'Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC) et la mosaïque de milieux en équilibre avec les activités socio-économiques</p>	<p>O1.8. Conserver voire améliorer les continuités écologiques</p>	<p>Assurer la transparence piscicole et sédimentaire des ouvrages hydrauliques</p> <p>Maintenir voire améliorer le linéaire de végétation des berges et des ripisylves</p> <p>Maintenir voire développer le réseau bocager</p> <p>Adapter les aménagements aux caractéristiques écologiques du site</p>	<p>F1 = Restauration, entretien et gestion des ouvrages</p> <p>F2 = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique</p> <p>F10 = Développement et entretien du réseau bocager</p>
<p>O1.9 Préserver voire améliorer la naturalité du site</p>	<p>O.2.1 Conserver et améliorer les capacités d'accueil des EIC</p>	<p>Rationnaliser les aménagements structurants et la création de nouveaux accès</p> <p>Adapter les pratiques culturelles aux enjeux du site</p> <p>Améliorer les conditions stationnelles favorables aux EIC des habitats naturels</p> <p>Conserver et restaurer les continuités entre les HEIC</p>	<p>F15 = Mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation aux enjeux du site</p> <p>F16 = Accompagnement technique des projets du territoire à la prise en compte des enjeux du site</p> <p>F11 = Amélioration des pratiques culturelles</p> <p>F12 = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC</p>
<p>O.2 Conserver ou améliorer l'état de conservation des Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC)</p>	<p>O.2.2 Conserver les stations remarquables des EIC</p>	<p>Conserver strictement les zones de reproduction ou de gîtes identifiées</p> <p>Conserver strictement les stations de plantes d'IC</p> <p>Eradiquer les espèces invasives dans les stations d'EIC identifiées</p>	<p>F13 = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC</p>
<p>O.3 Evaluer l'état de conservation des HIC et EIC</p>	<p>O2.3. Lutter contre les causes de mortalité directe des EIC</p>	<p>Améliorer les connaissances sur l'état de conservation des HIC et EIC</p> <p>Mettre en œuvre le programme pluriannuel de suivi</p> <p>Proposer des mesures d'amélioration de l'état de conservation des EIC et HIC</p>	<p>F12 = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC</p> <p>F14 = Suivi de l'état de conservation des habitats naturels et espèces du site</p>
<p>O.4 Animer le site</p>	<p>O.3.1 Suivre l'évolution de l'état de conservation des HIC et EIC</p>	<p>Améliorer les connaissances sur l'état de conservation des HIC et EIC</p> <p>Mettre en œuvre le programme pluriannuel de suivi</p> <p>Proposer des mesures d'amélioration de l'état de conservation des EIC et HIC</p> <p>Informar la population locale et les visiteurs sur les enjeux du site</p>	<p>F15 = Mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation aux enjeux du site</p>

	O.4.1 Communiquer sur le dispositif Natura 2000 et les richesses écologiques du site	Valoriser les actions mises en place dans le cadre de Natura 2000	
	O.4.2 Promouvoir et mettre en œuvre les actions de gestion du site	<p>Développer les actions de gestions volontaires et contractuelles</p> <p>Former les acteurs locaux sur la prise en compte de la biodiversité du site dans leurs pratiques</p> <p>S'assurer de la prise en compte des enjeux du site dans les documents, programmes et travaux</p> <p>Prendre en compte les autres enjeux de conservation du territoire dans la gestion du site</p>	<p>Mise en œuvre des fiches actions F1 à F13</p> <p>F15 = Mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation aux enjeux du site</p> <p>F15 = Mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation aux enjeux du site</p> <p>F16 = Accompagnement technique des projets du territoire à la prise en compte des enjeux du site</p>

Les fiches actions seront présentées ultérieurement

Impression : Pictomatic- décembre 2018

Réalisé et imprimé avec le soutien financier de :

